

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Le Président

Moroni, le 23 NOV 2023

DECRET N°23- 116 /PR

Portant nomination des membres du
Conseil d'Administration de la « Maison
de l'Emploi ».

LE PRESIDENT DE L'UNION

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU la loi N°06-001/AU du 02 janvier 2006 portant Règlementation Générale des Sociétés à capitaux publics et des Etablissements publics, promulguée par le décret N°07-011/PR du 07 février 2007 ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011 portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 Juin 2016 ;
- VU le décret N°13-018/PR, du 06 février 2013, portant Statuts de la Maison de l'Emploi ;
- VU le décret N°21-077/PR du 09 août 2021 portant Réorganisation de la Composition et du Fonctionnement des Conseil d'Administrations des Société d'Etats et des Etablissement Publics ;
- VU le décret N°22-038/PR du 09 mai 2022 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores, modifié par le décret N°23-078/PR du 11 août 2023.

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Maison de l'Emploi, pour une durée de deux ans, les personnes dont les noms suivent :

- Madame ZAHARIAT SAID AHMED, Secrétaire Général du Ministère du Ministère en charge de l'Emploi et du Travail
- Monsieur MOHAMED ABDOU EL KARIM, Inspecteur des Finances, au Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire ;
- Monsieur MOHAMED SAID CHANFI, Directeur Régional de la Fonction Publique de Mohéli ;



- Monsieur MOHAMED AHMED ASSOUMANI, Secrétaire Général du Gouvernorat de l'Ile Autonome de Ngazidja ;
- Monsieur ELAMINE ISMAEL BACAR, Délégué à la Production du Gouvernorat de l'Ile Autonome de Ndzuwani ;
- Monsieur DINI IBRAHIM, Juriste au Secrétariat Général du Gouvernement
- Madame MDJASSIRI MOINAHALIMA HOUSNAT, Expert-Comptable Economiste, représentant le Mouvement des Entreprises Comoriennes (MODEC) ;
- Monsieur MOURCHIDI ABDEREMANE, membre du Bureau de la Confédération des Travailleurs et Travailleuses Comoriens ;
- Monsieur ARFACHAD BACAR, Représentant du Personnel de la Maison de l'Emploi (CTTC).

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.



AZALI Assoumani

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'AZALI Assoumani', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'UNION DES COMORES' at the top and 'LE RESIDENT' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a cross and a crescent moon, with a banner below it containing text in Arabic script.